



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

agriculture

Question écrite n° 50083

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la condamnation dont a fait l'objet Jean-Pierre Capelle suite à une manifestation agricole. Cette condamnation, considérée par certains comme largement disproportionnée au vu des faits qui lui sont reprochés, est ressentie par le monde agricole et ses représentants comme une tentative d'entrave à la liberté syndicale. Le syndicalisme agricole, de par sa spécificité et la qualité de ses actions, a su se poser en interlocuteur sérieux, respectueux de la loi et écouté des pouvoirs publics, contribuant ainsi à la modernisation sociale et économique de l'agriculture française. Cette affaire ne peut que l'affaiblir au profit d'organisations moins représentatives, plus médiatiques, et ne respectant pas toujours les règles démocratiques. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer, d'une part, sa position sur cette question, et, d'autre part, de lui faire savoir les moyens qu'il entend mettre en œuvre pour consolider et développer le syndicalisme agricole, seul garant du dialogue nécessaire entre les pouvoirs publics et le monde paysan.

Texte de la réponse

A propos de la décision de justice dont un syndicaliste agricole a fait l'objet, l'honorable parlementaire a souhaité connaître la position du ministre de l'agriculture et de la pêche sur cette affaire ainsi que les intentions du Gouvernement en faveur du développement du syndicalisme agricole. En vertu du principe de séparation des pouvoirs administratif et judiciaire, il n'appartient pas au Gouvernement de commenter une décision de justice. Quant au développement du syndicalisme, le Gouvernement est pleinement conscient du rôle important que jouent les corps intermédiaires dans l'évolution et l'adaptation de l'agriculture. L'actualité récente en fournit la démonstration, avec la concertation approfondie organisée par le ministère de l'agriculture avec les organisations professionnelles sur les thèmes de la fiscalité, de l'installation, de la protection sociale et des crises sectorielles. Ces entretiens ont abouti à plusieurs avancées inscrites dans le projet de loi de finances pour 2001.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50083

Rubrique : Syndicats

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 août 2000, page 4767

Réponse publiée le : 25 décembre 2000, page 7317